



Comblons les lacunes du cadre légal des EEE

– La Nouvelle Zélande accueille le groupe d'experts de la CBD



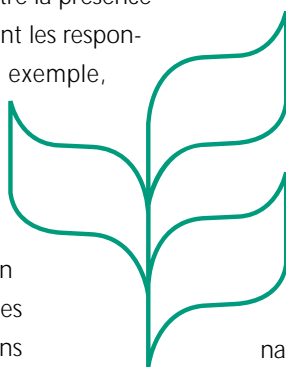
Délégués au travail au meeting d'Auckland

Une grande variété de structures légales inclue des dispositions pour la prévention et/ou le contrôle des espèces exotiques envahissantes (EEE). On note en outre la présence d'un nombre d'organismes internationaux dont les responsabilités reflètent ces dispositions. Par exemple, l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA) héberge le Secrétariat de la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (IPPC), ratifié une première fois en 1952, fournissant un cadre pour le contrôle des parasites d'espèces végétales. Nous pouvons constater l'arrivée d'un nouveau venu, la Convention Internationale pour la gestion des

eaux de lestage et sédiments, adoptée en février 2004 et qui pèsera bientôt dans les discussions. Elle est administrée par

l'Organisation Maritime Internationale (OMI), l'organisme des Nations Unies responsable de la réglementation du transport maritime.

L'une des caractéristiques de la majorité de ces instruments est qu'ils sont nettement sectoriels ; par exemple, les deux mentionnés ci-dessus abordent les EEE associées aux parasites d'espèces végétales et au transport maritime. Dans le cas de la convention de l'Organisation Maritime Internationale, le sujet est encore plus spécifique, ne traitant que des EEE introduites par les eaux de lestage, tout en ignorant celles introduites par d'autres vecteurs de



CBD



DU BUREAU DE LA DIRECTRICE

Les espèces exotiques envahissantes ont souvent été jugées comme "pollution biologique". En tant que biologiste, avec des années d'expérience dans le secteur de la pollution, je n'aime personnellement pas cette appellation. Les différences

inhérentes entre les polluants chimiques et les organismes vivants qui se développent et se reproduisent – souvent à des taux surprenants – impliquent la difficulté de leur appliquer les mêmes principes de gestion. Par exemple, la dilution, fréquemment utilisée comme outil de gestion pour réduire les niveaux de contaminants à des niveaux non toxiques, ne peut tout simplement pas être utilisée. Bien qu'elle fut utilisée dans le contexte d'échange d'eau de lestage en mer – où on fait rentrer l'eau de mer dans les réservoir d'eau de lestage, "diluante" par conséquent les organismes contenus dans l'eau de lestage originelle – certains affirment que cette pratique peut en fait régénérer les organismes restants en introduisant de nouveaux aliments. Plusieurs de ces organismes peuvent ainsi en quelques jours recouvrer leurs nombres originels.

Ceci étant dit, un aspect de cette comparaison demande de plus amples explorations, à savoir la question de responsabilité, ou l'application du "principe du pollueur payeur" à l'introduction des espèces envahissantes. Un grand nombre

d'instruments internationaux traitent de la responsabilité pour la pollution et, alors qu'il est plus difficile de déterminer la responsabilité dans le cas d'une introduction involontaire d'espèces envahissantes, on devrait certainement considérer ce principe en relation avec les introductions délibérées – particulièrement pour les espèces reconnues comme envahissantes. Certains gouvernements devraient être reconnus comme responsables de l'exportation d'envahissants établis vers des états qui n'ont visiblement pas la capacité d'évaluer la menace ou d'en gérer les conséquences. Après tout, l'article 14 (d) de la Convention sur la Biodiversité demande aux contractants de notifier les autres états des menaces issues de leur territoire et de prendre des mesures pour les prévenir ou les minimiser.

Il est largement admis qu'en raison de leur nature transfrontière, on ne peut s'occuper efficacement des espèces envahissantes au seul niveau national. Pour une gestion efficace, une collaboration régionale et internationale doit être mise en place. Face au manque général de capacité appropriée dans la plus grande partie du monde, il est temps que ceux qui savent prennent leurs responsabilités.

Dr Lynn Jackson
Directeur: GISP Secrétariat

Rendez-vous sur notre site www.gisp.org pour des mises à jour quotidiennes avec des nouvelles sur les EEE, évènements, offres d'emploi et beaucoup plus...

Basée à l'Institut Océanographique International de l'Université du Western Cape, Le Cap, Afrique du Sud, et sous la responsabilité de Martin Cocks, webmestre, l'équipe dévouée du site Web GISP a travaillé jours et nuits pendant les derniers mois. Ses membres n'ont pas seulement commencé à remplir la Carte Globale Interactive d'informations et de contacts provenant de tous les pays du globe, ils ont également travaillé sur une section remaniée et une mise à jour de l'interface utilisateur. Ce "nouveau style" de portail Internet du GISP simplifie et accélère les recherches,

les téléchargements, met à jour et développe les nouvelles et les contacts, et ajoute des liens aux banques de données et aux sites traitant des EEE.

Visitez notre site www.gisp.org pour une expérience nouvelle et envoyez vos commentaires à Ms K. Brand, Coordinatrice des Communications, à brandt@sanbi.org. Surtout n'oubliez pas de nous envoyer vos dernières informations sur les EEE, afin qu'elles soient incorporées à la Carte Globale Interactive pour être ainsi disponibles aux parties intéressées. Envoyez vos infos à gisp@uwc.ac.za.

navigation, tels que les coques de bateaux. Une analyse du cadre légal des EEE dans son ensemble montre qu'un nombre de lacunes et inconsistances minent l'efficacité mondiale du cadre international de réglementation pour aborder le problème des espèces exotiques envahissantes, résultant de cette approche sporadique et sectorielle. Ces inquiétudes furent au centre des débats lors de plusieurs rencontres récentes des contractants à la CBD qui ont culminées dans l'établissement d'un Groupe d'experts techniques ad hoc sur les lacunes et inconsistances dans le cadre international réglementaire concernant les espèces exotiques envahissantes. A l'invitation du gouvernement de la Nouvelle Zélande, ce groupe se réunit avec un certain nombre d'experts représentant plusieurs organisations compétentes dans un camp d'éclaircuses (Otimaï) dans les montagnes Waitakerke à la périphérie d'Auckland.

Les pluies presque continues, la chaleur du feu dans la salle de réunion et la camaraderie engendrée par la nature informelle des lieux plantèrent le décor pour une conversation ouverte, franche et productive qui conclut avec un nombre de recommandations d'une portée potentiellement considérable.

Les premiers objectifs de cette rencontre étaient de:

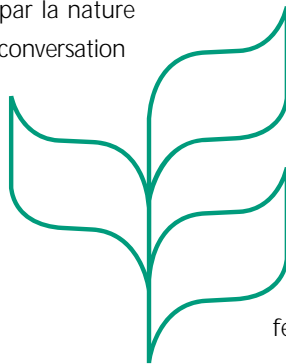
- i) clarifier les lacunes et inconsistances (en se fondant sur des rapports précédents)
- ii) développer des méthodologies pratiques pour aborder les lacunes et inconsistances, si

possible dans le contexte des cadres internationaux existants

- iii) identifier les autorités normalisatrices appropriées ou d'autres options appropriées si nécessaire.

Cette rencontre identifia près de vingt lacunes et inconsistances spécifiques dans le cadre de la réglementation internationale concernant les espèces exotiques envahissantes. Les principales lacunes identifiées incluaient l'absence de normes pour aborder les problèmes d'EEE animales (celles qui ne sont pas couvertes par la IPPC ou l'OIE); les vecteurs reliés au transport maritime autres que les eaux de lestage; et le transport aérien civil. Plusieurs options furent proposées pour aborder les premières de ces lacunes, et une plus ample discussion sera nécessaire pour s'accorder à l'avenir sur la méthode la plus appropriée pour avancer. Dans le cas des deux dernières lacunes, on a reconnu que les

organisations compétentes avaient déjà fait des efforts préliminaires, et leur soutien fut recommandé. Un accord général fut conclu: même dans les zones où le cadre légal est adéquat, dans plusieurs parties du monde, les gouvernements nationaux sont dans l'incapacité d'exécuter les règlements existants. Les recommandations soulignent donc les appels lancés par le GISP et d'autres organisations pour soutenir fermement les efforts visant à stimuler les capacités.



CBD

Des détails supplémentaires et le rapport final de cette rencontre sont disponibles sur le site de la CBD: www.biodiv.org.

L'équipe du site Web GISP



Martin Cocks
Webmestre



Ashok Bali
Développeur du contenu
du site Web



René Frans
Graphiste du site Web



Gene Guthrie
Développeur du contenu du
site Web



Jason Ely
Développeur du contenu
du site Web



Jocelyn Collins
Graphiste du site Web





Membres du GISP signant la nouvelle constitution

COMBATTANT L'EXPANSION MONDIALE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CLÉES RENOUVELLENT LEUR ENGAGEMENT

Les membres du GISP signent la nouvelle constitution

Le 10 avril, les représentants principaux des organisations environnementales internationales clés se sont rencontrés au Cap, Afrique du Sud, pour l'inauguration de l'Association volontaire du GISP. Lors de cette rencontre de deux jours, les quatre membres fondateurs du GISP ont adopté une nouvelle constitution qui combinera et renforcera leurs efforts dans le combat planétaire contre les espèces envahissantes. Le programme a pour but de créer une synergie, non seulement parmi les programmes de travail de ses membres, des centres et des antennes régionales, mais aussi parmi un grand nombre de partenaires mondiaux.

Membres fondateurs du GISP

Les quatre membres fondateurs du "nouveau" GISP sont:

- **L'Union Mondiale pour la Nature** (aussi connue sous le sigle IUCN – l' Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles) dont le

siège mondial se trouve à Gland, Suisse.

- **CAB International** (CABI), inscrit auprès de l'ONU comme traité international, dont le siège se trouve dans l' Oxfordshire, Royaume Uni.
- **La Préservation de la Nature** (The Nature Conservancy – TNC) constituée sous les lois du District de Columbia, basée en Virginie, Etats-Unis.
- **L'Institut National Sud Africain de la Biodiversité** (SANBI) établi après l'adoption de la Loi Nationale de Biodiversité Environnementale, basée au Jardins Botaniques Nationaux de Kirstenbosch, Le Cap, Afrique du Sud.

Le SANBI a aussi désiré accueillir l'association volontaire et fournir un soutien logistique et administratif au Secrétariat du GISP, situé dans les bureaux du SANBI aux Jardins de Kirstenbosch.



SOUTH AFRICAN
national
biodiversity
institute
S A N B I



LE CONSEIL DU GISP: De gauche à droite: Prof. Brian Huntley, les Dr. Silvia Ziller, Bill Jackson, Geoffrey Howard, Dennis Rangi, Lynn Jackson, Mark Lonsdale (Président) le Dr Sean Murphy

Déclarations du Conseil:

Dr. Mark Lonsdale, CSIRO, Australie et Président du Conseil, *“Cet accord fait du GISP une conscience mondiale éminente pour combattre les espèces envahissantes. Les agences peuvent collaborer avec le GISP en toute sérénité, sachant que cette collaboration sera encadrée par une structure directoriale robuste.”*

Contact: mark.lonsdale@csiro.au

Dr. Sylvia Ziller, TNC et membre du Conseil: *“Nous sommes heureux de faire partie du GISP et de l'aider à aller au delà des frontières qu'il est déjà parvenu à franchir. Le GISP et sa mission doivent être entendus et intégrés par beaucoup de pays du monde, qui pourront bénéficier considérablement de la base d'informations solide, de la capacité et de l'expertise que seul le Programme a mis sur pied mondialement.”*

Contact: sziller@tnc.org

Dr. Bill Jackson, IUCN et membre du Conseil du GISP: *“Le combat contre les espèces envahissantes est un défi économique, social et écologique clé. Cette nouvelle constitution permettra au GISP d'avoir un impact majeur pour aborder ce défi mondial.”*

Contact: WJJ@hq.iucn.org

Dr. Lynn Jackson, Directeur, GISP Secrétariat et membre de droit du Conseil: *“Le Secrétariat est ravi d'avoir une nouvelle base solide sur laquelle construire et étendre notre partenariat avec les nombreux individus et organisations qui ont déjà exprimé leur désir de se joindre à ce combat commun contre les impacts dévastateurs des espèces envahissantes.”*

Contact: Jackson@sanbi.org

Les Objectifs Constitutionnels du GISP

Le premier objectif du GISP est de faciliter et d'assister la prévention, le contrôle et la gestion des espèces envahissantes à travers le monde.

Pour atteindre ce but, il lui faudra:

1. **Promouvoir une conscience mondiale des impacts écologiques et socio-économiques des espèces envahissantes**
2. **Contribuer au développement d'un système d'information mondial sur les espèces envahissantes et entretenir un site Internet facilitant les échanges d'informations.**
3. **Rassembler, évaluer, et disséminer les informations sur les impacts des espèces envahissantes, les ressources et méthodes disponibles pour empêcher les incursions et pour les contrôler et gérer une fois qu'elles sont établies.**
4. **Améliorer la base technique pour évaluer l'impact des espèces envahissantes, leur prévention, contrôle et gestion.**
5. **Développer la capacité de traiter les espèces envahissantes en fournissant des informations, conseils, et formation aux entités et officiels qui ont été chargés de leur gestion.**
6. **Influencer le développement de la politique, à la fois à un niveau multilatéral et national.**
7. **Établir des partenariats et réseaux internationaux pour atteindre les buts présentés ci-dessus.**

Le Réseau de Partenariat du GISP en Action

Se concentrer sur l'Institut National Sud Africain pour la Biodiversité (SANBI)

Un leader mondial en politique et recherche sur la biodiversité, membre du Conseil du GISP et agence hébergeant le Secrétariat du GISP

Extrait révisé d'un article de Michael Cherry, Maître de conférences dans le Département de Botanique et Zoologie de l'Université de Stellenbosch, Stellenbosch, Afrique du Sud. E-Mail: mic@sun.ac.za.
Citation: Cherry M. (2005) Afrique du Sud – Prend au sérieux la science sur la biodiversité. *PLoS Biol* 3(5): e145 Abréviations: NBI: Institut Botanique National; SANBI Institut National Sud Africain pour la Biodiversité.

La nouvelle loi sur la biodiversité, signée le 1er septembre 2004, étend le mandat de l'Institut Botanique National (NBI) pour inclure les responsabilités reliées à la pleine diversité de la faune et la flore du pays; il est connu maintenant sous le nom d'Institut National Sud Africain pour la Biodiversité (SANBI) (Pretoria, Afrique du Sud). D'abord responsable de huit jardins botaniques nationaux et de trois herbiers, tout comme des centres de recherches botaniques à Pretoria et dans son plus vaste jardin à Kirstenbosch sur les versants de la montagne de la Table, il doit maintenant influencer les perspectives de toutes les collections de spécimens; coordonner les recherches sur la biodiversité indigène et son utilisation durable; conseiller les agences pour la conservation et les municipalités concernant les décisions prises touchant la biodiversité; coordonner le contrôle des espèces envahissantes et surveiller les effets de tous organismes génétiquement modifiés libérés dans l'environnement.

Le président intérimaire Brian Huntley admet ouvertement qu'il s'agit là de tout un programme. Il est aisé de voir pourquoi l'ancien NBI a hérité de ces responsabilités, puisqu'il est devenu, dans les dix dernières années, l'institution sud-africaine la plus grande et la plus dynamique travaillant dans l'arène de la biodiversité. Sous l'égide du Ministère des affaires environnementales, il a été formé en 1989 après fusion des Jardins Botaniques Nationaux et de l'Institut de Recherche Botanique. Avec actuellement 680 employés, il s'est particulièrement développé sous la direction de M. Huntley, direction caractérisée par un grand nombre de projets subventionnés en externe, au point que le revenu extérieur – 18 millions de dollars par an – dépasse



maintenant les 16 millions qu'il reçoit de l'enveloppe parlementaire et des entrées de millions de visiteurs chaque année. Huntley pense que ce programme peut réussir, bien qu'il concède y ait peu d'institutions qui soutiennent la recherche, l'information, la dissémination, et les applications liées à la biodiversité toutes seules. Mais il croit que ce modèle peut réussir, car l'Afrique du Sud est un pays relativement petit, avec une capacité intellectuelle suffisante.

Andrew Balmford de l'Université de Cambridge partage cette opinion. Il passe actuellement une année sabbatique à l'Institut pour l'Ornithologie Africaine Percy Fitzpatrick, de l'Université du Cap. " Tandis que nous faisons face au défi évident de lier la conservation de la biodiversité aux besoins du développement" dit-il, " très peu de pays en voie de développement ont la perspective de créer des emplois liés à l'industrie de la conservation. L'Afrique du Sud est dans cette perspective, non seulement parce qu'elle est incroyablement diverse, mais parce que ce pays jouit aussi de la bonne volonté internationale."

La stratégie de Huntley est d'apporter une base scientifique solide à cette entreprise, comme il le fit auparavant avec le NBI. Plusieurs exemples caractérisent cette politique. Le premier est l'Initiative plantes africaines – dirigée par le SANBI, les Jardins Kew au Royaume Uni (Londres), et le Jardin Botanique du Missouri (St Louis, Missouri, Etats-Unis), dont le but est de créer une bibliothèque électronique de tous les types de spécimens de plantes africaines: 300 000 accessions estimées de 60 000 espèces. Ceci inclue des images scannées de chaque spécimen, dont la qualité est selon Huntley " toute aussi bonne que si nous regardions le spécimen au microscope". Un autre exemple est le



Le Programme Mondial sur les Espèces Envahissantes

placement de 2,5 millions de spécimens de l'herbier sud-africain dans une banque de données informatisée, tâche achevée à 40 %. Un troisième exemple est le Réseau de diversité botanique d'Afrique australe (Pretoria, Afrique du Sud) créé en 1996, et qui a, à ce jour, formé 200 botanistes dans dix pays de la région.

Cependant, la recherche sur la diversité zoologique, domaine traditionnel des musées d'histoire naturelle du pays, accuse un retard. Par exemple, le musée sud-africain Iziko, au Cap, l'un des cinq musées nationaux d'histoire naturelle, ne compte plus que sept chercheurs au lieu des 16 qu'il avait en 1989. Pourquoi n'ont-ils pu capitaliser sur les fonds externes comme l'a fait le NBI? A la différence des trois herbiers nationaux, passés sous la juridiction du NBI, ces cinq musées ont conservé leur autonomie institutionnelle et par



"Le Professeur Brian Huntley, président-directeur général intérimaire de l'Institut National Sud Africain pour la Biodiversité (SANBI) et membre du conseil du GISP"

conséquent leurs efforts se sont divisés. L'un deux, l'Institut Sud Africain pour la Biodiversité Aquatique (Grahamstown, Afrique du Sud) est dirigé par la Fondation Nationale pour la Recherche tandis que les quatre autres sont sous la responsabilité du Ministère des Arts et de la Culture qui les considère plus comme institutions d'éducation qu'organismes de recherche. Huntley insiste que le SANBI n'aspire pas à "faire ce que d'autres organisations ont déjà très bien fait." En ce qui concerne les musées d'histoire naturelle, dit-il, la première étape sera de prendre l'initiative de mener un bilan complet des fonds et des "bonnes pratiques pour gérer des vastes collections dispersées".

Pour de plus amples informations sur le SANBI, visiter la page: www.sanbi.org

LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉCONOMIE SUD-AFRICAINE

La diversité extraordinaire des habitats sur la pointe sud du continent africain se compose globalement de trois points chauds de biodiversité: La région floristique tempérée du Cap (voir ci-dessous), l'aride Karoo succulent, et la zone subtropicale Maputaland-Pondoland-Albany. L'Afrique du Sud possède de bonnes universités, de bons musées et herbiers et des agences de conservation raisonnablement bien dirigées au niveau provincial comme national, mais seulement 6.6 % de ses terres ont un statut de conservation, loin derrière les 11.5 % à l'échelle mondiale.

La protection est essentielle pour plusieurs raisons. Dix ans après l'avènement de la démocratie, l'économie est finalement en plein essor, et le pays connaît sa plus longue période de croissance depuis le début des années 60. L'affluence croissante augmente la demande de logement, de routes, de centres de loisirs – tout un développement affectant la biodiversité. Les avantages que la biodiversité apporte à l'économie commencent à être pris en compte, notamment grâce à l'écotourisme. Le tourisme est un secteur en pleine expansion, qui a atteint 7 % du PIB en 2003, par rapport à 2 % il y a dix ans. L'abandon virtuel des subvention pour l'agriculture a entraîné un bon nombre de terres agricoles marginales – par le passé exploitées essentiellement pour générer des revenus – maintenant converties en réserves naturelles privées, utilisées à la fois pour l'écotourisme ou la chasse. De telles terres représentent aujourd'hui 13% de la surface du pays, plus de deux fois la zone protégée par l'état.



Les fleurs du Cap en août

(Photo: Peter Jones)

Espèces envahissantes sous le changement mondial – les signes d'un monde homogénéisé

ESSAI PAR UN INVITÉ : Phoebe Barnard¹ Wilfried Thuiller et Guy Midgley (Groupe de Recherche sur le Changement Climatique, Institut National Sud Africain pour la Biodiversité)

Le monde change à une allure vertigineuse, il nous semble plus rapide chaque jour. Même s'il est rare de le constater d'un jour à l'autre, nous sommes surpris en revenant dans une zone quittée il y a longtemps et réalisons d'un coup l'ampleur du changement. L'ancien Président de la Namibie, Sam



Nujoma, quitta son pays pour contribuer au combat pour l'indépendance en 1960. Quand il revint trente ans plus tard, il fut choqué de réaliser l'étendue de la déforestation dans sa propre région, déforestation passée largement inaperçue par la population locale. Cette triste expérience le conduisit à défendre plusieurs projets de développement et environnement intégrés dans son pays. Le changement environnemental fut perçu par une personne influente – événement rare, et, pour la Namibie, crucial.

Changement environnemental mondial, risque et vulnérabilité

Le changement environnement mondial est un fait depuis des millénaires, pour ne pas dire depuis l'éternité. C'est, après tout, ce qui a permis à notre planète d'évoluer et d'être habitable. Mais à cause du nombre important de la population, de la consommation incessante, de l'affluence, et du désir de s'installer dans des zones à risques – fronts de mer, plaines inondables, forêts inflammables, terres d'arbustes, zones de tornades ou de cyclones, versants volcaniques, – le problème devient inquiétant. A l'échelle planétaire, entre trois et quatre milliards de personnes vivent sur les côtes, dont un milliard se situent au niveau de la mer ou à moins de 5 m au dessus. Les zones naturelles sont de plus en plus sous pression. Plus de 1,35 milliard vivent dans des zones de biodiversités mondialement reconnues et dans des parcs naturels à haute biodiversité. Par delà la colonisation humaine, d'autres facteurs favorisent le changement environnemental – fragmentation de l'habitat, invasion biotique, et aménagement des terres. Les écologistes commencent donc à parler de ces problèmes ainsi que du changement de climat comme un 'cocktail mortel' menaçant la biodiversité.

La vulnérabilité des écosystèmes et des sociétés face aux risques naturels fut accrue, de manière presque exponentielle lors du siècle dernier, en raison du changement climatique mondial et des pressions exercées par la croissance de la population et de l'économie mondiale^{2,3,4}. Les compagnies d'assurances commencent à se spécialiser dans la couverture des catastrophes naturelles⁵. Les risques et les incertitudes sont des faits réels pour les planificateurs, mais les enjeux ont augmenté de façon dramatique dans les cent dernières années.

Les Espèces Envahissantes et le Rouleau Compresseur de la Globalisation

Au siècle dernier, personne ne parlait d' "espèces exotiques" et encore moins d' "espèces envahissantes". Les arbres fruitiers, les récoltes de céréales, les espèces de fleurs ornementales, le bétail et les lapins du jardin étaient source de réconfort pour les colons s'installant à l'autre bout du monde, et de telles importations faisaient la différence entre survie et famine, que les immigrants soient polynésiens, britanniques, vietnamiens ou israéliens. Ils y attachaient une grande importance. Dick Mack⁶ et A.W. Crosby⁷ ont parlé de l'impératif culturel qui conduit les humains à propager des espèces familières lors de la colonisation. Même aujourd'hui, un nombre d'introductions d'espèces exotiques sont perçues favorablement. Seule une invasion accrue ayant des impacts directs sur les valeurs économiques ou culturelles peut changer la perception de tout un chacun. L'introduction de *Prosopis* au Kenya, par exemple, fut dans un premier temps bien accueillie mais quand elle commença à envahir les plaines inondables utilisées pour le pâturage, on commença à la considérer autrement.

Avec maintenant 6.2 milliards d'habitants sur la planète, dont beaucoup voyagent et font du commerce entre les continents, avec dix milliards de litres d'eaux de lestage circulant à travers le monde chaque année et des milliers de passagers utilisant chaque jour le transport aérien, le simple

Cas 1

“Il est clair que les espèces étrangères envahissantes et le changement de climat anthropogénique représentent la plus grande menace pour la structure de l'écosystème, la fonction, l'intégrité et les services qu'ils fournissent. Leurs impacts synergiques sont principalement inconnus mais demeurent problématiques.”

GJ Masters, CABI Bioscience & GF Midley, Groupe de Recherche sur le Changement de Climat, Institut National Sud Africain pour la Biodiversité.⁸

filet familial des espèces présentes dans les jardins et fermes devient un flot dévastateur d'introductions volontaires ou involontaires d'espèces. Transportées dans un nouvel habitat par les moyens anciens (par ex. palettes de bois) comme les nouveaux (par ex. catalogue Internet de vente d'animaux exotiques, graines, boutures, réservoirs d'eau de lestage de cargos internationaux), le problème est impossible à mesurer, encore moins à régler. Les nouveaux impératifs culturels du libre échange, de la consommation à outrance, et l'attrait d'une société affluente et de gratification immédiate où l'on peut trouver n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand s'unissent avec des conséquences sérieuses pour la gestion des espèces envahissantes. Face à ces fortes réalités, beaucoup de citoyens de la rue se demandent pourquoi nous tentons d'arrêter le flot. Et dans un monde de défis et de disparités, il est important que nous nous posions les mêmes questions et rassemblions assez de données pour poursuivre et développer notre action.

Changement climatique et espèces envahissantes

Beaucoup d'entre nous pressentent déjà que le changement climatique influera sur notre gestion des invasions biologiques. La question est comment? Notre compréhension des effets synergétiques du réchauffement de la planète sur les invasions biologiques est encore très réduite. Un rapport publié en 2004 pour la Banque mondiale et le Programme mondial d'espèces envahissantes de Greg Masters et Guy Midgley conclue que même si ce problème est urgent, il n'est que très peu étudié (Cas 1). La science de tels impacts est encore très nouvelle, même si elle se développe rapidement. Cependant, nous en savons assez pour dire en toute confiance que les effets combinés du changement climatique, du changement d'exploitation des terres et de la globalisation accélèrera l'homogénéisation écologique de notre monde⁹. Pour ceux d'entre nous qui tiennent à la diversité, qu'elle soit biologique ou culturelle, c'est une perspective terrifiante (Cas 2).

Cas 2

Le changement de climat va brouiller les données écologiques qui déterminent quelles conditions climatiques auront lieu et à quel endroit, et quelles espèces sont susceptibles d'être les maîtres du jeu. Beaucoup d'espèces rares menacées ont des répartitions restreintes et peuvent particulièrement être vulnérables au changement de climat, permettant aux espèces non indigènes d'envahir le "nouvel" écosystème formé sous différentes conditions climatiques. La disparition de la méga faune Pleistocène était due sans aucun doute au changement de climat, du moins en partie. Je détesterais voir la vie étrange et magnifique de la planète remplacée par des formes ordinaires cosmopolites comme le bétail, les chèvres ou les chiens. La diversité rend notre planète encore plus vivante et les menaces du changement de climat exigeront une réaction immédiate de notre part à tous.

Jeffrey A. McNeely
Chef Scientifique, IUCN, Union Mondiale pour la Conservation de la Nature.

Nous savons que le changement climatique et les espèces envahissantes ont des impacts écologiques, économiques et sociaux grandissants^{10,11}. Les synergies existant entre ces phénomènes peuvent être considérables, mais sont difficiles à prévoir en détail (Cas 2, 3). Pour commencer, puisque les perturbations écologiques favorisent les espèces envahissantes, nous sommes raisonnablement sûrs que les perturbations causées par les changements climatiques et autres altérations de l'écosystème, faciliteront l'invasion. Et nous sommes certains que les espèces exotiques actuellement non envahissantes, ou moyennement envahissantes, seront favorisées par les changements climatiques, et par conséquent envahissantes dans certains écosystèmes, et ce au point de les transformer. Sur ce point, la confiance s'étioule. On peut aussi remarquer, par exemple, que d'autres espèces deviendront moins envahissantes grâce au changement climatique. Mais beaucoup d'envahisseurs ont des caractéristiques écologiques pouvant être favorisés par les changements climatiques. Et avec les envahisseurs de plantes terrestres, nous savons que le dioxyde de carbone accru contenu dans l'atmosphère favorise les plantes à croissance rapide et les végétaux ligneux. Les implications potentielles sont majeures pour les plantes envahissantes, en particulier les végétaux ligneux néfastes.^{8,12}

Cas 3

“A la fin de ce siècle, le changement de climat est susceptible d’être le principal moteur de l’évolution de l’écosystème. Les changements attendus accéléreront le taux déjà élevé de colonisation d’espèces étrangères, et effaceront la frontière entre les espèces ‘indigènes’ et les ‘envahisseurs’, puisque toute communauté évolue en réaction aux nouveaux régimes climatiques.”

Walt Reid – Ex Directeur: Évaluation du Millenium sur l’Ecosystème

Les divers facteurs susceptibles d’influencer l’interaction de l’invasion biotique et le changement climatique parmi des paysages variés et dans les océans sont subtils^{10,11}. Mais il est très probable qu’un climat approprié joue un rôle clé dans la détermination des espèces envahissantes. De plus, la pression du climat, du commerce et du tourisme peut prédire cette perspective dans des zones spécifiques.^{13,14,15} Nous commençons à bien comprendre ce qui peut prédire l’envahissement, et nous avons maintenant besoin de modèles hautement sensibles pour prendre en compte les impacts synergétiques sous des scénarios climatiques différents. Les meilleurs écologistes et modélisateurs seront nécessaires pour éclaircir ce problème, à l’aide de tests rigoureux des hypothèses et prédictions (Cas 4).



Gestion des espèces envahissantes dans un monde en mutation

Pour les gouvernements et les sociétés, la globalisation et le changement mondial modifient de plus en plus le centre de gravité de la gestion environnementale et du développement national. La planification, la politique de développement et la gestion deviennent plus complexes. Nous pouvions, par le passé, diriger et planifier en parfaite autarcie, avec la certitude que demain serait semblable à aujourd’hui. Nous devons maintenant rassembler des données de différentes disciplines, échanger des arguments dans les départements avec ceux dont nous n’avions presque jamais entendu parlé, construire des scénarios et des modèles précurseurs qui nous permettront de savoir de quoi demain sera fait et tenter de planifier une réponse sensée. Les espèces envahissantes se prêtent bien à ce modelage et ce traitement interdisciplinaire. Nous commençons à comprendre les fondamentaux de leur biologie et leur comportement dans des milieux nouveaux et différents. Des modèles encore plus spatialement explicites peuvent nous aider à entrevoir comment les distributions et les invasions d’espèces répondent au changement climatique et quels seront les effets prévisibles sur les écosystèmes envahis. Mais le développement de la politique et de la législation adéquate pour gérer les incertitudes du futur, tout comme les réalités du présent, est un jeu difficile. L’Afrique du Sud, le Japon et d’autres pays en ont fait récemment l’expérience.

La planification, la politique et la gestion, en plus d’êtres plus complexes, deviennent plus sérieuses, avec des enjeux plus importants qu’ils ne l’étaient auparavant. A cause du changement climatique et des espèces envahissantes, nous nous approchons de plusieurs points de non retour. Nous sommes engagés à un degré capital et significatif de réchauffement climatique, même si nous réduisons les émissions de gaz à effets de serre, du à l’inertie thermique des océans.^{16,17} De plus, avec un nombre important d’espèces envahissantes en plusieurs endroits, l’invasion est tout simplement allée trop loin pour que l’éradication ou la gestion soit rentable ou devienne une option sensée¹¹. Nous devons démontrer aux planificateurs et aux responsables la nécessité d’investir dans la prévention des espèces envahissantes, dans une détection précoce, des réponses rapides ou dans les conséquences dangereuses de l’inaction.

1 Phoebe Barnard, Coordinateur technique et scientifique du Secrétariat au Programme global sur les espèces envahissantes, a rejoint le 1er juin 2005 le Groupe de recherches sur les changements climatiques, Institut national sud-africain sur la biodiversité. Elle peut toujours être jointe à l’adresse barnard@sanbi.org. Nous remercions Rob Simmons de l’Université de Cape Town pour ses commentaires sur l’essai.

2 Simmon R. 2005. L’observatoire de la terre: Les coûts grandissants des risques naturels. Observatoire de la terre de la NASA, http://earthobservatory.nasa.gov/Study/RisingCost/rising_cost2.html, en utilisant les données de l’Institut d’Observation Mondiale/Bureau du Recensement américain. Accès au 10 mai 2005.

3 Hughes L. 2000. Conséquences biologiques du réchauffement de la planète : peut-on déjà voir les signes? *Trends in Ecology and Evolution* 15: 56-61.

4 Parmesan C. & Yohe G. 2003. (Les impacts sur les systèmes naturels d’une empreinte globale et cohérente de changements climatiques) A globally coherent fingerprint of climate change impacts across natural systems. *Nature* 421: 37-42.

5 Schmid E., Way M., Keck P. & Perils C. 2004. Gérer le risque et l’incertitude : Quel sera l’impact des changements climatiques sur l’industrie des assurances? *Actes d’un atelier de synthèse mondial sur la perte de biodiversité et l’extinction d’espèces : Gérer le risque dans un monde en changement. Sous thème Changements climatiques : Baisser la chaleur.* Congrès IUCN sur la Conservation du monde, 3 novembre 2004, Bangkok.

6 Mack R.N. 1999. (Motivations et conséquences de la dispersion des plantes par les humains) Motivations and consequences of the human dispersal of plants. McNeely, J.A. (ed.). *The great reshuffling: human dimensions in invasive alien species*, pp. 23-34. Gland: IUCN.

7 Crosby A.W. 1986. (L’impérialisme écologique : l’expansion biologique de l’Europe, 900-1900) *Ecological Imperialism: The biological expansion of Europe, 900-1900*, Cambridge University Press, Cambridge, UK.

8 Masters G.J. & Midgley G.F. 2004. Analyse des espèces envahissantes et changements climatiques. Rapport à la Banque mondiale et le Programme global sur les espèces envahissantes, 34 pages.

Avec les complications du changement climatique, nous devons fournir des conseils meilleurs et plus sophistiqués aux responsables sur des actions appropriées, pratiques et stratégiques qu'ils puissent prendre en toutes circonstances.

Les décisions influant sur la planification et la gestion peuvent faire littéralement la différence entre la vie et la mort, la prospérité économique ou le marasme, et le bien-être social ou le conflit. La gestion environnementale, les décisions sur le commerce ou les coutumes qui ne s'enlisent pas dans le changement à l'échelle planétaire, peuvent aggraver les économies des écosystèmes et de la santé publique, d'ors et déjà menacées par une quantité d'autres facteurs.

Les grands enjeux du changement à l'échelle planétaire

Les espèces envahissantes, le changement de climat, la déforestation, la colonisation humaine, la migration urbaine, la conversion et la fragmentation de l'habitat, le commerce international et la pollution, tous ces changements aggravent les blessures des écosystèmes suffocants et des espèces marginales. Ils rendront la vie plus difficile aux humains, plus précaire pour les pauvres, plus chère et incertaine pour les riches qui peuvent se protéger des pires effets. De tous ces changements, le changement de climat à l'échelle planétaire est de loin le plus difficile à prévoir et à combattre. Ces effets sont susceptibles d'être extrêmement destructeurs à la biodiversité – principalement en raison de sa capacité à devancer l'évolution des espèces, particulièrement dans des paysages en mutation. Ils seront, en outre, énormément coûteux pour les sociétés humaines, car leur pauvreté et leur affluence ont rendu les humains, leurs activités et leur infrastructure extrêmement vulnérables.

Mais une lueur apparaît au bout de ce tunnel anthropogénique: nous sommes mieux équipés que par le passé pour traiter du changement à l'échelle planétaire. Les initiatives internationales, le financement, et les compétences sont mobilisés ou du moins le financement commence à s'inscrire sur les principaux agendas politiques. Un goulot d'étranglement demeure: la volonté publique et politique à faire des choix difficiles sur la consommation d'énergie et de ressources à un niveau sociétal et personnel et à s'en accommoder avec moins de commodité et de richesse matérielle.

Comme le dit Peter Raven du Jardin Botanique du Missouri, nous nous précipitons tête baissée vers une catastrophe

Cas 4.

CHANGEMENT A L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE, BIODIVERSITÉ, ECOSYSTÈMES ET SOCIÉTÉ EN AFRIQUE

A l'initiative des membres de l'Institut National Sud Africain pour la Biodiversité, de l'Université de York, de Stockholm, de Montpellier et de Witwatersrand, du Centre d'Excellence pour les Oiseaux Clé de la Conservation de la Biodiversité (Université du Cap), du Centre d'Excellence pour la Biologie de l'Invasion (Université de Stellenbosch), et d'autres partenaires, un nouveau consortium africano-européen étudie l'impact du changement à l'échelle planétaire sur la biodiversité, l'écosystème et les sociétés africaines. Bénéficiant de subventions, une de ces composantes analysera comment les invasions biotiques, le changement de climat, la conversion et la fragmentation des terres, réagiront à l'influence de la biodiversité et de l'écosystème en plusieurs endroits du continent. L'Afrique est le continent le plus vulnérable au changement de climat et détient informations les plus succinctes pour nourrir les modèles. Cependant, les équipes commencent à différencier les variables de ce changement, et à étudier leurs impacts synergiques sur la biodiversité, l'écosystème et les sociétés humaines.

écologique. Les changements considérés, il y a une génération ou deux, comme des progrès positifs s'accumulent, avec quelquefois des impacts dévastateurs sur la biodiversité, les écosystèmes, la société et l'économie. En tant que scientifiques et planificateurs, notre responsabilité est de concentrer notre savoir et nos outils à la compréhension des impacts synergétiques de ces changements et d'aider les responsables à répondre de manière appropriée. En tant que consommateurs et citoyens, notre responsabilité est, cependant, d'aider tous nos compatriotes à comprendre les choix brutaux qui nous font face.

9 Mooney H.A. & Hobbs R.J. 2000. (Espèces envahissantes dans un monde en changement) *Invasive species in a changing world*, p. 458. Island Press, Washington, D.C.

10 Perrings C. 2003. (L'économie des changements climatiques abrupts) The economics of abrupt climate change. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London B*. 361:2043-2059.

11 Perrings C., Williamson M., Barbier E.B., Delfino D., Dalmazzone S., Shogren S., Simmons J. & Watkinson A. 2002. Les risques de l'invasion biologique et le bien public : une perspective économique. *Conservation Ecology Online* 6.

12 Midgley G., Hughes G., Thuiller W., Drew G. & Foden W. 2005. Évaluation des impacts des changements climatiques sur la diversité florale et la structure et fonction de l'écosystème de la Namibie. Rapport au Programme national Namibien sur la biodiversité, Direction des Affaires Environnementales, Windhoek, 73 pp.

13 Lonsdale W.M. 1999. (Les schémas d'invasions de plantes et le concept d'invasibilité). *Global patterns of plant invasions and the concept of invasibility. Ecology* 80:1522-1536.

14 Stohlgren T.J., Binkley D., Chong G.W., Kalkhan M.A., Schell L.D., Bull K.A., Otsuki Y., Newman G., Bashkin M. & Son Y. 1999. (Espèces exotiques de plantes envahissent les points chauds de la diversité indigène) Exotic plant species invade hot spots of native plant diversity. *Ecological Monographs* 69: 25-46.

15 Thuiller W., Richardson D.M., Pyšek P., Midgley G.F., Hughes G.O. & Rouget M. 2005. (Modélisation en crénneau comme outil de prédiction des risques mondiaux d'invasions de plantes exotiques) Niche-based modelling as a tool for predicting the global risk of alien plant invasions. *Global Change Biology*: sous presse.

16 Wigley T.M.L. 2005. (Engagement au changements climatiques) The climate change commitment. *Science* 307:1766-1769.

17 Meehl G.A., Washington W.M., Collins W.D., Arblaster J.M., Aixue H., Buja L.E., Strand W.G. & Haiyan T. 2005. (Encore plus de réchauffement de la planète et montée des océans ?) How much more global warming and sea level rise? *Science* 307: 1769-1772.

Les Nouvelles de l'invasion mondiale

Un grand merci aux nombreux sites Internet qui nous offrent leurs photos.

ARGENTINE

Les castors d'Argentine

À première vue, l'île verte et luxuriante de la Tierra del Fuego pourrait être un paradis. Mais en regardant de plus près, les lacs et les arbres abattus noircissent cette image de carte postale. Les 250 000 castors recensés abattent les arbres pour endiguer les rivières, se protéger des prédateurs et se procurer facilement de la nourriture comme les écorces d'arbres et la végétation prise au piège, favorisant l'apparition des lacs. Puisqu'il ne faut habituellement que deux castors pour construire une digue, il est évident que l'impact environnemental des grandes populations est énorme.

Environ 50 castors furent introduits en Argentine en 1940 de leur Canada natal par la junte militaire de l'époque dans l'espoir d'établir une industrie de la fourrure. Ils se sont bientôt multipliés grâce à l'abondance de nourriture et l'absence de prédateurs au point qu'ils sont considérés aujourd'hui comme un fléau officiel.

Ces rongeurs sont connus pour polluer l'eau, rendre les routes infranchissables tout en détruisant les moyens de subsistances des bûcherons locaux.

Même si une prime de 1.50 \$ par rongeur mort fut introduite l'année dernière, peu de preuves de castors tués furent constatées et la campagne fut suspendue. Par conséquent, le nombre de castors augmente de 2 % par an, forçant les officiels à opter pour une campagne de contrôle, incluant la commercialisation de la peau et de la viande.

À l'inverse, les castors demeurent une attraction touristique avec l'établissement d'une "Piste au Castor". Les visiteurs paient la visite guidée avec enthousiasme dans l'espoir de rencontrer des castors dans leur milieu naturel. Même si la population locale finalement accepte l'existence des castors, la population se multiplie si rapidement que l'inquiétude grandissante d'une infiltration sur le continent par le détroit de Magellan se fait sentir. Et bien sûr, de là jusqu'au continent!

Source: BBC News: <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/americas/4490517.stm>



ÉTATS UNIS

Un schéma de profil pour les EEE

En paragraphe 25 de la décision VI/23, la Conférence des Parties à la Convention sur la Biodiversité (CBD) fit un appel aux organisations compétentes pour contribuer à la création et au maintien du Réseau d'Informations du Programme sur les Espèces Envahissantes pour:

- garantir une coopération internationale efficace et l'échange de compétences
- fournir des informations pour aider les pays à réaliser une analyse du risque efficace
- fournir des informations sur les sentiers potentiels des espèces étrangères envahissantes et
- fournir un soutien aux efforts de gestion et de contrôle, et particulièrement un soutien aux activités de réponse rapide.

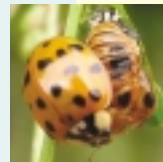
Soutenant ce projet, le gouvernement des États-Unis a débloqué des fonds pour le développement d'un schéma de profil des espèces envahissantes, dans le but de contribuer à l'établissement du Réseau d'Informations du Programme sur les Espèces Envahissantes. Le Secrétariat de la CBD a laissé la première version du schéma des espèces étrangères envahissantes ouverte à tous commentaires et suggestions, dans le but de rendre son adoption aussi large que possible.

Pour faire part de vos commentaires sur le schéma, visiter le site de la Convention: <https://www.biodiv.org/doc/restricted/gisin/Default.aspx> (identifiant: ias mot de passe: ias2). Le texte complet de cette notification est disponible sur le site de la CBD.: <http://www.biodiv.org/doc/notifications/2005/ntf-2005-060-ias-en.pdf> ou contacter le Dr. Marcos Silva, secretariat@biodiv.org

ROYAUME UNI

Rien de drôle à cet arlequin

Une coccinelle étrangère, l'arlequin (*Harmonia axyridis*), connu pour être un prédateur vorace, concurrençant les punaises indigènes, fut aperçu pour la première fois en Grande Bretagne en 2004. Craignant qu'il ne s'étende vers le nord depuis le Sud Est où il est confiné, des scientifiques de l'Université de Cambridge, de l'Université Polytechnique Anglia, du Centre pour l'Écologie et l'Hydrologie, du Musée d'Histoire Naturelle et de l'Organisme de protection des réserves naturelles (Wildlife Trust) ont combiné leurs forces pour organiser une enquête nationale sur cette petite bête à pois oranges et noirs.



En faisant appel à tous les jardiniers, aux fermiers, et sympathisants de la nature pour leur signaler toute présence de la bête, les scientifiques n'espèrent pas seulement contrôler l'arlequin et ses impacts mais aussi utiliser cette approche comme modèle de gestion des espèces envahissantes.

L'arlequin, originaire d'Asie, est établi en Amérique du Nord où son aptitude à éliminer les autres populations d'insectes fait de lui un agent de bio contrôle intéressant. Malheureusement, il domine désormais son domaine tandis que ses semblables se multiplient rapidement chaque année en France, Belgique et aux Pays Bas.

Ils furent probablement introduits involontairement au Royaume Uni, sur des plantes provenant d'Europe continentale. Nous craignons aujourd'hui qu'ils exterminent la plupart des 46 espèces de la famille des coccinelles (*Coccinellidae*) en raison de son appétit pour les pucerons, principale source de nourriture de l'espèce locale. Les arlequins sont aussi connus pour s'attaquer à d'autres coccinelles et d'autres insectes, y compris les œufs de papillons, les chenilles, les larves hémérobes. Ils adorent en outre les fruits et particulièrement les pêches ! Tout arlequin aperçu en Grande Bretagne peut être signalé sur: www.harlequin-survey.org

Source from BBC NEWS: <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/science/nature/4348881.stm>

FRANCE

L'écrevisse de Louisiane cause des dégâts en France

Il peuvent accumuler jusqu'à 750 oeufs à la fois et peuvent se reproduire pendant neuf mois de l'année! Cet "insecte de la vase" prolifique, l'écrevisse rouge des marais de Louisiane s'est échappée dans les terrains marécageux de France en 1976 et depuis s'est propagée rapidement, causant des dommages environnementaux partout où elle est passée. Non seulement elle dévore les plantes marécageuses délicates, elle endommage aussi sérieusement la qualité de l'eau des marécages de la France. Le résultat est une eau opaque avec peu ou pas du tout de rayon de soleil la traversant, ce qui rend difficile la survie de toute espèce aquatique.

L'écrevisse envahissante dérange également les zones de reproduction des crapauds et autres amphibiens et sur certains sites des infestations ont déjà causé des extinctions complètes des espèces locales d'amphibiens.

L'écrevisse de Louisiane est une des nombreuses espèces américaines introduites dans des pays d'Europe et d'Afrique, causant de grandes perturbations sur les systèmes aquatiques infiltrés. Parmi un certain nombre d'effets alarmants se trouve un rapport de scientifiques en Espagne qui ont découvert que l'astaxanthine, le pigment rouge orangé dans le corps et sur la coque de l'écrevisse, tourne la peau des bébés cigognes blancs à la couleur orange. Ceci, craignent-ils, peut être dérangeant pour les parents, et pourrait en définitive interférer avec le succès de la nidification.

L'écrevisse de Louisiane peut survivre à des conditions extrêmes, ce qui en fait une espèce envahissante efficace! Elle peut se déplacer à une distance pouvant atteindre jusqu'à trois kilomètres par jour, la plupart du temps hors de l'eau. Elle tolère la sécheresse, les faibles niveaux d'oxygène et les températures très élevées. En creusant des tanières, elle est également en mesure de résister aux polluants et traitements chimiques utilisés pour sa déracination. Porteuse d'une maladie qui a décimé des espèces indigènes d'écrevisses en France et ailleurs, il y a un consensus sur le fait que cette espèce envahissante doit être arrêtée. Avec des problèmes et les coûts élevés associés aux méthodes de contrôle à la fois chimique et mécanique, la meilleure option semble être la pêche commerciale de ces espèces envahissantes et de les traiter sur place en produits délicieux.

Source: <http://www.nola.com/news/t-p/frontpage/index.ssf?/base/news-2/11033530295716>



JAPON

Les écureuils ne sont plus les bienvenus au Japon

Kamakura – une ville côtière dans la Préfecture de Kanagawa, moins d'une heure en voiture de Tokyo – a une population estimée à un maximum de 30 000 écureuils d'arbres au ventre rouge exotiques, qui, dit-on, se sont "déchainés"! Connus sous le nom de "Taiwan-risu", ces prédateurs endommagent leur environnement et les autorités prétendent qu'ils devraient être couverts par le régime de la Loi sur les espèces exotiques envahissantes qui est entrée en vigueur le 1er juin 2005.

Bien qu'il y ait eu un effort pour arrêter de nourrir et pour rassembler certains des écureuils, beaucoup estiment que l'éradication s'avèrera une tâche impossible, affirmant que les résidents devraient plutôt s'adapter à la coexistence avec ces petites créatures. Natifs du sud est de l'Asie, en particulier de Taiwan, ces écureuils sont légèrement plus gros que leurs parents natifs du Japon et prolifèrent à un rythme qui peut atteindre cinq petits par an.

Pour compliquer toutes les méthodes de contrôle, les enfants en excursions scolaires et les touristes se laissent attendrir par ces petits animaux à fourrure adorables et leur donnent de la nourriture, malgré les livrets anti-écureuil distribués par le gouvernement.

Source: The Asahi Shimbun (IHT/Asahi: May 5, 2005)



AUSTRALIE

Des chameaux sauvages à abattre en Australie

Des milliers de chameaux sauvages parcourent les zones rurales du sud australien, buvant l'eau rare dans les stations réservées aux moutons et au bétail – et les autorités ont décidé qu'ils doivent disparaître! Concédant que l'abattage par hélicoptère serait la méthode la plus efficace, on estime que l'abattage pourrait débuter très bientôt.

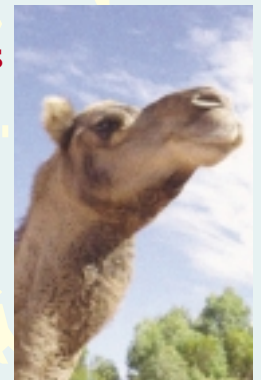
Bien qu'on ne sache pas combien d'animaux doivent être abattus, on estime que les troupeaux à proximité des stations consistent de 60 000 animaux, avec plus de 700 000 chameaux sauvages dans toute l'Australie. De plus, les autorités avertissent que ce nombre pourrait doubler dans les 8 prochaines années si la population n'est pas contrôlée.

Alors que l'Association des chameaux de l'Australie centrale élève entre 5000 et 8000 animaux tous les ans comme source de viande alternative, et vend également des animaux vivants, ces mesures ne sont pas suffisantes pour réduire la population.

Des groupes de protection des animaux comme le RSPC se sont élevés contre l'abattage aérien comme méthode d'élimination, puisque la méthode n'est pas une méthode propre en raison du fait qu'il a lieu depuis une plateforme mobile comme un hélicoptère, la conséquence étant les blessures et des morts douloureuses.

Les chameaux, importés en grand nombre de 1840 à 1907 pour servir les secteurs de l'exploration et du transport, ont joué un rôle crucial dans les premiers jours de l'installation dans l'intérieur australien aride. Après l'utilisation générale de camions dans les années 1920, les premiers efforts d'éradication échouèrent et les populations de chameaux sauvages s'établirent dans de nombreuses zones intérieures, occupant désormais une zone estimée à 2.8 millions de kilomètres carrés, ce qui représente un peu plus de 37% de l'Australie continentale.

Source: Environment News Service, <http://www.ens-newswire.com/ens/apr2005/2005-04-26-07.asp>



ÉTATS UNIS

Semaine Californienne d'information sur les mauvaises herbes envahissantes

La seconde semaine annuelle sur les mauvaises herbes, organisée par la Coalition Californienne d'information sur les mauvaises herbes envahissantes (CALIWAC) est programmée et doit avoir lieu dans l'état du 18 au 24 juillet cette année. Cet événement donne aux groupes locaux qui contrôlent les plantes envahissantes une chance de démontrer leurs efforts tout en éduquant les citoyens locaux et les législateurs. Les activités à l'échelle de l'état comporteront des affichages, des sorties éducatives, des activités pour enfants et des activités de coupe.

La plupart des activités sont conduites par les Zones de traitement des mauvaises herbes (WMA) qui rassemblent des propriétaires terriens et des gestionnaires dans des comtés en vue de coordonner leurs efforts et leur expertise contre les espèces de mauvaises herbes envahissantes communes. Ce programme est supervisé et bénéficie de l'aide du Département pour l'alimentation et l'agriculture de la Californie pour le Programme Intégré de contrôle des organismes nuisibles.

Pour de plus amples informations, visitez www.cal-ipc.org



HAWAII

L'imagerie aérienne utilisée dans la recherche des espèces envahissantes cachées

Une technique de détection à distance développée par les scientifiques de Stanford et de l'Institution Carnegie peut désormais aider à identifier les plantes envahissantes avant qu'elles ne s'établissent. La nouvelle technologie a déjà aidé les scientifiques à détecter les espèces envahissantes dans une forêt tropicale près du volcan Kilauea dans le Parc national des volcans d'Hawaii et l'on pense qu'elle sera en mesure de détecter l'impact des invasions biologiques sur des écosystèmes entiers.

L'imagerie par avion ne montre pas seulement où les invasions ont lieu, mais également comment – dans ce cas précis – la composition chimique de la canopée a changé suite à l'invasion.

Une des espèces envahissantes étudiées est la plante de gingembre Kahili qui pousse sous la canopée et ne peut être détectée en hauteur avec photographie traditionnelle par avion ou par satellite. Toutefois, les nouvelles méthodes permettent sa détection et aussi celle d'autres espèces. Avec des mauvaises herbes souvent difficiles à repérer dans les denses forêts humides d'Hawaii, cette nouvelle technologie est très utile pour des besoins de repérage, qui sont également nécessaires au développement de programmes de contrôle efficaces.

Source: <http://news-service.stanford.edu/news/2005/march9/invade-030905.html>



ÉCOSSE

Nouveau code de conduite horticole pour contrôler les EEE – Écosse

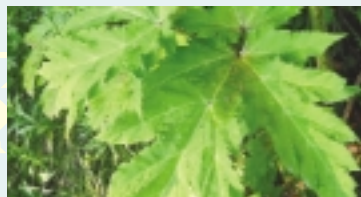
Une fois que les amateurs de jardinage et les amateurs d'étangs ont eu introduit des plantes comme des berces géantes, des baumes Himalayens, les écuelles d'eau flottantes et la jacinthe d'eau se répandent dans toute l'Écosse à un rythme alarmant !

En juin, le ministre de l'environnement adjoint, Lewis Macdonald, a lancé un code visant à aborder la question parmi les architectes paysagistes, les importateurs, les commerçants au détail et les jardiniers. Ceci fait suite à l'interdiction de l'année dernière sur l'importation et la vente de plantes exotiques connues comme étant envahissantes conformément à la loi de 2004 concernant la conservation de la nature. Mais les autorités n'ont pas encore inscrit les plantes comme devant être interdites à la vente, ce qui permet le commerce de beaucoup de ces espèces envahissantes de continuer.

En Écosse, plus de 60% des espèces exotiques dans la nature proviennent des jardins, selon *PlantLife*, et l'on espère qu'une fois que ce nouveau code sera adopté, il commencera à bloquer cette grande progression des espèces envahissantes.

Lors du lancement du nouveau code, M. Macdonald a déclaré: "Ce que nous faisons aujourd'hui c'est défendre l'environnement naturel de l'Écosse. Les jardiniers sont parmi les gardiens les plus importants de l'environnement. Ils sont en première ligne contre ces espèces qui menacent notre biodiversité. Le Code de Pratique les aidera à jouer leur rôle."

Certaines de ces espèces qui causent le plus d'inquiétudes sont la jacinthe espagnole (*Hyacinthoides hispanica*), la plume de perroquet (*Myriophyllum aquaticum*), l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle umbellata*) et la grande nuisance, *Rhododendron ponticum*.



Source: <http://news.scotsman.com/scotland.cfm?id=598292005>



SUISSE

Étudier les espèces exotiques envahissantes en Suisse

CABI a récemment réalisé un rapport sur les espèces exotiques en Suisse pour l'Agence suisse pour l'environnement, les forêts et les paysages (SAEFL). On a dressé des listes de toutes les espèces exotiques en Suisse, résumé toutes les informations disponibles, marqué les espèces ayant le plus fort potentiel d'impact négatif sur l'environnement et préparé des feuilles de données sur les espèces les plus importantes.



Étant donné le manque de connaissance sur certains groupes, particulièrement les espèces de petite taille tels que les insectes, les champignons etc. le rapport a pu seulement donner un premier aperçu. Pour certains de ces groupes, il n'existe pas de listes fiables sur les espèces trouvées en Suisse et il se peut que beaucoup soient encore sous-estimées. De plus l'origine de certaines espèces n'est pas connue. Toutefois, les espèces problématiques ou les espèces potentiellement problématiques ou les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont bien abordées dans le rapport, donnant une indication sur la sévérité du problème. Environ 798 espèces sont inscrites et des feuilles de données sont présentées pour 105 de ces espèces.

Des efforts spéciaux ont été faits pour localiser des informations sur les études d'impact de ces espèces. Dans la plupart des cas ces informations sont rares, puisque l'impact est difficile à démontrer à une échelle continentale et la plupart de ces études ont été faites sur des îles. Une des découvertes clés du rapport fut le besoin d'études d'impact en Europe, de sorte que des décisions objectives puissent être prises sur le besoin d'interventions.



Texte gracieusement communiqué par un Membre du GISP: CAB International. Pour de plus amples informations, visitez <http://www.cabi-bioscience.org/ch.asp>

AUSTRALIE

Plantes de jardin envahissantes en Australie

Un rapport récent "Sauter la barrière du jardin: Plantes de jardin envahissantes en Australie et leurs impacts environnementaux et agricoles" par des scientifiques du CSIRO, le Dr Richard Groves, le Dr Robert Boden et le Dr Mark Lonsdale, a révélé que 40% des mauvaises herbes créant le plus de dommages aux fermiers se sont échappées des jardins Australiens! Ceci est un des résultats surprenants des rapports commandés par WWF-Australie.

Comme les plantes de jardin constituent 94% de toutes les espèces de plantes introduites en Australie, WWF prétend qu'il est difficile de croire que les pépinières continuent ouvertement de vendre des plantes envahissantes. Selon le rapport, 25% des espèces énumérées sur la liste des pires espèces envahissantes du monde de l'ISSG continuent d'être vendues.

M. Andreas Glanznig, le Responsable de la réglementation sur la biodiversité du WWF, a déclaré que "beaucoup trop de plantes envahissantes de jardin demeurent disponibles à la vente. En ce moment, c'est une autoroute vers la multiplication des mauvaises herbes et l'environnement et l'agriculture sont les grands perdants". Il a également insisté sur la nécessité de changements législatifs et de mesures préventives plus strictes.

Le rapport énumère les dix espèces envahissantes les plus sérieuses qui sont actuellement à la vente en Australie. Ce sont: Asparagus plumeux, genêt, graminée de fontaine, gazanie, gloriosa, mère de millions hybride, chèvrefeuille du Japon, faux poivrier, pervenche et pittosporum doux.

Une des sept recommandations principales du rapport est l'interdiction urgente de la vente de ces espèces envahissantes.

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse: http://www.wwf.org.au/News_and_information/Publications/PDF/Report/jumping_the_garden_fence.pdf Source: <http://www.wwf.org.au>

JAPON

Nouvelle législation EEE stricte pour le Japon

Entrée en vigueur au 1er juin 2005, la nouvelle loi Japonaise sur les espèces exotiques envahissantes interdit l'importation, la vente, la culture et le fait de libérer dans la nature 37 espèces. La liste comprend des plantes, des animaux et des insectes et ceux qui violent cette nouvelle loi encourrent de lourdes amendes et même des peines de prison.

La loi fixe une peine de prison maximale de trois ans ou une amende de 3 millions de yen pour les individus et jusqu'à 100 millions de yen pour les entreprises important les espèces envahissantes dans le pays. Elle est largement applaudie par les environnementalistes, bien que certains estiment qu'une loi plus large qui couvrirait une gamme plus large d'espèces aurait été plus opportune.

LA LISTE:

MAMMIFÈRES:

Macaque de Taiwan; macaque mangeur de crabe; macaque rhésus; raton laveur commun; raton laveur mangeur de crabe; mangouste de Java; écureuil de Taiwan; écureuil gris; ragondin; opossum et muntjac de Reeve.

OISEAUX:

Merle rieur; merle rieur au sourcil blanc; merle rieur masqué et leiothrix à bec rouge.

REPTILES:

Tortue happante; anolis vert; anolis marron; serpent d'arbre marron; serpent de Taiwan et crotale de Taiwan

AMPHIBIENS:

Crapaud de canne

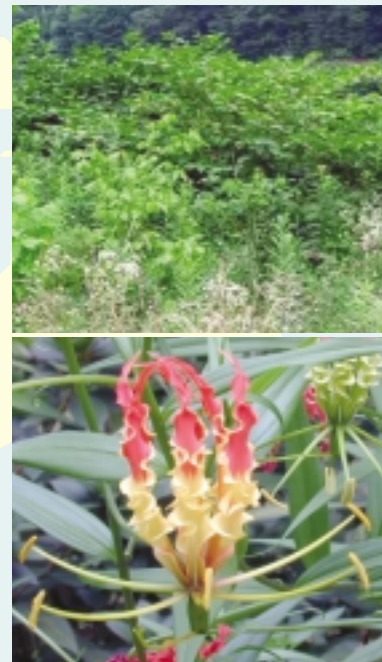
POISSON:

Achigan à grande bouche; achigan à petite bouche; poisson-chat à branchie bleue et poisson-chat de canal

INSECTES ET INVERTÉBRÉS:

Fourmi de feu rouge importée; fourmi de feu; fourmi argentine; araignée à dos rouge; araignée veuve marron; araignée veuve noire de la Méditerranée; *Loxosceles reclusa*; *Loxosceles laeta*; *Loxosceles gaucho*; Atrax et Hadronyche; Buthidae.

Source: <http://www.asahi.com/english/Herald-asahi/TKY200506110109.html>



Aquaculture Durable avec des Espèces Exotiques?

Essai par un invité : Imene Meliane, Responsable du programme marin, IUCN-L'union pour la conservation du monde, Office régional pour l'Amérique du Sud



L'aquaculture est une des industries dont la croissance est la plus rapide dans le monde d'aujourd'hui et elle est perçue comme une des solutions principales de la crise des sociétés de pêche, puisque elle présente des avantages potentiels socioéconomiques importants. Bien que l'information sur les problèmes environnementaux liés à l'aquaculture (comme l'eutrophisation et la dégradation de l'habitat) augmente auprès du grand public et des preneurs de décision commencent à évoquer les questions, peu de choses sont actuellement à l'œuvre pour contrôler et gérer les espèces exotiques (non indigènes) de l'aquaculture. La majorité de l'industrie de l'aquaculture est basée sur les espèces exotiques.

Il existe beaucoup d'exemples de fuites accidentelles et même de libérations volontaires d'espèces exotiques d'aquaculture, avec des impacts écologiques irréversibles et imprédictibles. L'huître japonaise ou du Pacifique largement cultivée, *Crassostrea gigas*, est un des exemples les plus cités d'une espèce d'aquaculture qui s'est largement échappée, causant des dommages écologiques et économiques sérieux dans diverses parties du monde.

Les organismes nuisibles et les espèces associées sont également une menace sérieuse. Certaines de ces espèces sont hostiles à l'industrie de l'aquaculture. Le *Terebrasabella heterouncinata*, un ver qui cause la déformation de la coquille de l'oreille-de-mer en culture, a été introduit d'Afrique

du Sud vers les installations californiennes d'oreille-de-mer et a causé un dommage significatif à l'industrie fermière de l'oreille-de-mer. Des exemples d'autres organismes nuisibles majeurs transférés par l'intermédiaire des espèces d'aquaculture incluent urosalpinx japonais, vers plats turbellariés, zostère asiatique (*Zostera japonica*) et plusieurs plantes envahissantes telles que le *Codium fragile*, le *Sargassum muticum* et la *Undaria pinnatifida*.

De façon surprenante, les espèces exotiques envahissantes sont actuellement reconnues comme constituant une des menaces les plus importantes sur la biodiversité, en particulier dans des environnements marins et aquatiques, et pourtant les instruments nationaux et internationaux pour gérer les introductions délibérées d'espèces exotiques de l'aquaculture sont limités, et les quelques instruments internationaux existants sont volontaires et n'ont pas de force obligatoire.

Le gouvernement du Chili reconnaît les menaces posées par les espèces étrangères envahissantes, mais reconnaît également les apports économiques et sociaux significatifs associés à l'aquaculture des espèces exotiques. De ce fait, il a fait du développement durable de l'aquaculture et de la diversification une priorité et il travaille à un plan de gestion précis pour l'importation des espèces exotiques à des fins d'aquaculture basé sur une évaluation des risques rigoureuse.

L'IUCN et le gouvernement chilien, par l'intermédiaire de son sous-secrétariat pour la pêche, ont joint leurs forces dans la mise en oeuvre d'un projet intitulé "Aborder le problème des espèces envahissantes dans les systèmes d'aquaculture", financé par la fondation TOTAL pour la biodiversité et la mer, en collaboration avec Biosécurité Nouvelle Zélande. Le projet vise à réduire les menaces posées par les espèces étrangères dans les systèmes d'aquaculture en créant des méthodologies pour évaluer les risques d'invasions et pour contrôler et gérer les fuites et les invasions lorsqu'elles surviennent. Il vise également à accroître l'information au sein de la communauté de l'aquaculture sur les menaces posées par les espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité indigène, mais également dans d'autres activités socio-économiques.



Aux termes de ce projet, un des défis les plus significatifs est de développer un cadre exhaustif et pratique pour l' " Evaluation et la gestion des risques liés à l'importation des espèces exotiques à des fins d'aquaculture au Chili" . En effet, évaluer et gérer le risque des introductions des espèces exotiques a été souligné comme constituant la priorité dans plusieurs tribunes internationales, mais très peu de méthodologies pratiques existent qui pourraient aider les pays ou les groupes régionaux pour aborder cette question.

Une des questions principales de ce défi est " Comment le système Chilien doit-il être conçu pour réconcilier les besoins de conservation et de développement?" Prédire le comportement d'une espèce introduite est un sujet sur lequel les scientifiques posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Des méthodologies qualitatives d'évaluations des risques ne semblent pas pleinement satisfaisantes pour les preneurs de décision alors que les méthodologies qualitatives d'évaluations des risques existantes nécessitent un haut niveau de données qui est indisponible dans la plupart des cas. Définir des niveaux de risques acceptables dans une économie en transition requiert un compromis entre le développement et la conservation et la prise de décisions

politiques dans un monde d'incertitude autour des espèces exotiques n'est pas une question simple.

Nous avons tenté de répondre à cette question essentielle en organisant un atelier réunissant des membres du Comité technique national chilien sur les espèces exotiques, des universitaires et des scientifiques, des experts internationaux sur les espèces des organisations de Biosécurité Nouvelle Zélande et de l'Unité de conservation marine de biodiversité du ministère de l'infrastructure, de programmation et d'environnement du territoire nord, Australie, et, bien sûr, le personnel professionnel du Sous-secrétariat chilien pour les sociétés de pêche et l' IUCN.

Prenant en compte les défis rencontrés lors de la mise en oeuvre des principes de développement durable, les participants ont évoqué une large gamme de questions; ces questions ont comporté des comparaisons entre les différents systèmes de réglementation et de gestion régissant l'importation d'espèces exotiques qui sont en vigueur dans d'autres pays, ainsi qu'une investigation sur les méthodologies d'évaluation des risques existants. Les recommandations de l'atelier ont inclus le développement d'une évaluation semi quantitative de risque dans laquelle les niveaux de risque acceptables sont fixés par un processus transparent et consultatif avec l'établissement de méthodologies adéquates pour un contrôle à long terme des espèces introduites, en fonction de leur niveau de risque.

La méthodologie résultante et les opérations de l'atelier seront rapidement disponibles sur la page Web de l' IUCN. Nous nous réjouissons de recevoir bientôt vos commentaires.

Pour de plus amples informations, contactez **Imene Meliane** à l'adresse IUCN- Union pour la Conservation du Monde, Bureau Régional pour l'Amérique du Sud, Av. Shyris 2680 y Gaspar de Villaruel, Edificio MITA COBADELSA, PH, Quito, Equateur Tel: ++ 593(2) 226 10 75 Courriel: imene.meliane@iucn.org



GloBallast entre dans une nouvelle phase

par Adnan Awad



Le programme global de gestion des eaux de lestage GEF-UNDP-OMI (GloBallast), a cherché à aider les pays en voie de développement dans la mise en oeuvre des mesures pour minimiser les impacts négatifs des espèces envahissantes aquatiques transférées par des navires dans les eaux de lestage, a entamé une nouvelle phase, suite à l'exécution initiale, réussie, du projet quinquennal de US\$10.2 million par OMI. La phase préparatoire du nouveau projet, qui doit être connue sous le nom Partenariats GloBallast, a été lancée le 1er avril 2005 avec un financement d'environ US\$700,000 du Service environnemental global (GEF).

Le projet préparatoire sera exécuté par OMI sur une période de 18 mois et l'on s'attend à fournir la base pour le projet de Partenariats GloBallast complet (titre complet: Établir des partenariats pour assister les pays en voie de développement à réduire le transfert des organismes aquatiques dans les eaux de lestage), qui deviendra opérationnel en 2006/2007. L'objectif principal est d'assister les pays et/ou les régions particulièrement vulnérables à mettre en place des réformes juridiques et des règlements visant à remplir les objectifs de la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de lestage et des sédiments, adoptée par OMI en février 2004.

La convention nécessite la ratification de 30 états, représentant 35 pour cent du tonnage de navigation de commerce dans le monde, afin d'entrer en vigueur. Aider les états à mettre en oeuvre les conditions de la convention est perçu comme essentiel si le nouvel instrument doit être mis

en vigueur bientôt et pour que ces buts soient atteints. La question des espèces aquatiques envahissantes, y compris le transfert d'organismes hostiles vers les eaux de lestage et les sédiments, est perçue comme constituant une des menaces les plus élevées pour la biodiversité marine globale et pour les écosystèmes et comme une menace significative sur les économies côtières et même la santé publique. Le transfert des organismes va vraisemblablement tripler suite à l'augmentation des activités d'expédition prédite pour la prochaine décennie. On estime que les pays en voie de développement et les petites îles en voie de développement sont particulièrement à risque, puisque la globalisation de l'économie mondiale continue et de nouveaux marchés et par conséquent les ports et les routes de commerce maritime sont ouverts dans ces zones.

Le raffermissement institutionnel et l'établissement de capacités par des programmes de coopération technique tels que Partenariats GloBallast sont essentiels si les pays les plus vulnérables doivent être protégés des risques croissants des bio-invasions aquatiques. Partenariats GloBallast doit être un projet quinquennal avec un budget prévisionnel de US\$17 millions, duquel US\$10 millions proviendront de contributions en nature des pays participants et des autres partenaires. Le reste du financement se fera sous la forme d'une subvention du GEF aux coûts différentiels. Le Programme de développement des Nations Unies (UNDP) agit comme une agence de mise en oeuvre du GEF. La phase initiale PDF-B – comportera le développement d'un plan pour introduire des réformes juridiques, l'identification d'un plan pour établir des critères pour les zones vulnérables, un plan d'investissement d'actionnaires et un plan d'évaluation et de contrôle. Le projet sera géré par une Unité de gestion de projet établie par OMI.



REGARD SUR FISNA



Le Réseau africain des espèces forestières envahissantes (FISNA) a été créé en décembre 2004 par les délégués de la FAO de sept pays africains lors d'une réunion organisée conjointement par la FAO et l'Institut de recherche forestière du Malawi (FRIM).

Le but de cette réunion était d'explorer des solutions pour revitaliser le travail accompli sous l'organisation "Réseau de gestion des organismes nuisibles aux arbres pour l'Afrique centrale, de l'est et l'Afrique du Sud".

Les pays représentés furent le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'Afrique du Sud, la République Unie de Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Les délégués sont parvenus au consensus selon lequel on devait se concentrer plus fortement sur les questions concernant la santé de la forêt, particulièrement sur les problèmes croissants liés aux espèces envahissantes, notamment les insectes, les maladies et les espèces ligneuses. Par conséquent, ils ont convenu de rebaptiser le réseau "Le Réseau africain des espèces forestières envahissantes".

Le mandat du nouveau réseau sera de coordonner la collation et la dissémination des informations concernant les

espèces forestières envahissantes dans l'Afrique subsaharienne pour une gestion forestière durable et la conservation de la biodiversité.

Depuis l'établissement du FISNA, un nouveau site Web créé par des spécialistes africains hébergé par la FAO, a été lancé pour favoriser l'information rapide et efficace et pour constituer le réseau FISNA. Ce site Web va permettre aux pays d'aborder de manière plus efficace le problème des espèces envahissantes en partageant les informations sur les nouvelles éruptions et les bonnes pratiques de gestion.

Ce site régional apporte également des références, des publications et d'autres liens concernant les espèces envahissantes en Afrique.

Visitez ce nouveau site Web à l'adresse www.fao.org/forestry/site/26951/en

Pour de plus amples informations, contactez Clement Z Chilima, FRIM, Malawi à l'adresse cchilima@frim.org.mw

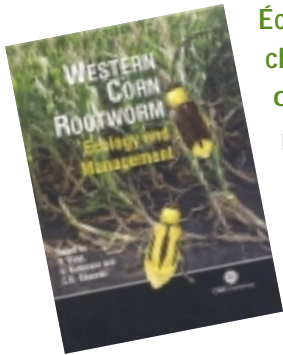
Les objectifs du réseau sont de:

- **faciliter l'échange des informations, faire un lien entre les communications et accroître la conscience régionale sur les espèces envahissantes forestières**
- **développer et disséminer les informations techniques**
- **alerter et fournir des conseils sur les mesures phytosanitaires sur les mouvements transfrontaliers et toutes autres informations utiles**
- **faciliter l'aide taxonomique, les relais transversaux et la mobilisation des ressources nécessaires à une meilleure prévention et un contrôle de ces espèces envahissantes.**



Les envahisseurs en rayons

Publications récentes sur les EEE



Écologie et gestion de la chrysmèle des racines du maïs occidentale

La chrysmèle des racines du maïs occidentale, *Diabrotica virgifera virgifera*, a été un organisme nuisible économique majeur du maïs en Amérique pendant de nombreuses années. Depuis le début des années 90, la menace s'est accrue pour le maïs en Europe et l'on s'attend à

sa progression vers toutes les zones de culture du maïs du continent. En décembre 2004, CABI Publishing a publié un nouveau livre " *Western Corn Rootworm: Ecology and Management*" (La chrysmèle des racines du maïs occidentale : écologie et gestion), édité par le Prof. Stefan Vidal, Université Georg-August, Goettingen, Allemagne, le Dr. Ulli Kuhlmann, CABI Bioscience, Delémont, Suisse et le Prof. C. Richard Edwards, Université de Purdue, W Lafayette, Indiana, Etats-Unis d'Amérique.

Ce livre apporte un exposé actuel de la connaissance sur la biologie et l'écologie de cet insecte nuisible et il apporte des recettes de gestion afin de limiter ses dégâts lorsqu'il atteint de nouvelles zones agro écologiques. Des mesures de contrôle culturel, biotechnique et biologique sont évoquées, de même que des données économiques de base telles que la dynamique de la population, les seuils et aspects économiques de son comportement. Le livre étudie également le potentiel d'application des mêmes techniques de protection des plantes en Europe que celles actuellement utilisées en Amérique du Nord. Le livre peut être commandé via le CABI Publishing site Web à l'adresse www.cabi-publishing.org/bookshop.

(Informations gracieusement fournies par un Membre GISP: CAB International)



Espèces exotiques et évolution

Une nouvelle étude de l'écologie évolutive des espèces exotiques et indigènes a récemment été publiée par Island Press, un éditeur environnemental à but non lucratif qui a pour mission de donner des informations et des ressources aux secteurs de l'environnement et du développement.

Dans *Espèces exotiques et évolution*, l'auteur et biologiste George W. Cox passe en revue et synthétise les informations émergentes sur les changements évolutifs qui surviennent dans les organismes de plantes, animaux et microbiens lorsqu'ils colonisent de nouvelles zones géographiques, et sur les réponses évolutives des espèces indigènes avec lesquelles les espèces étrangères interagissent.

Le champ d'étude du livre est large, explorant des informations sur une large variété de groupes taxonomiques, des niveaux trophiques et des zones géographiques. Il examine des sujets théoriques liés au changement évolutif et promeut le concept émergent que les espèces introduites à de nouveaux environnements physiques et biotiques sont particulièrement vulnérables et en proie à une évolution rapide. L'auteur donne des exemples de toutes les parties du monde et tous les types majeurs d'écosystèmes et la variété des exemples donnés donne une visibilité considérable sur les schémas d'évolution qui sont susceptibles de résulter de l'introduction massive d'espèces dans de nouvelles régions géographiques, ce qui a lieu actuellement tout autour du globe.

GEORGE W. COX est professeur émérite de biologie à l'Université d'État de San Diego, Californie. Il est l'auteur de *Alien Species in North America and Hawaii* (Island Press, 1999) ainsi que de nombreux autres ouvrages.

Pour commander la publication, visitez Island Press à l'adresse <http://www.islandpress.org/books/detail.html?SKU=1-55963-009-4>



Asie du sud est: Explorer les liens entre l'assistance au développement et les EEE

Un rapport et un guide de ressource pour l'Agence américaine du développement international, intitulé " Liens entre assistance au développement et espèces exotiques envahissantes dans les systèmes d'eau fraîche en Asie du Sud Est" par Alexis Gutiérrez et Jamie Reaser a été publié en mars 2005 au nom du GISP.

L'évaluation est basée sur les résultats d'une étude intense qui a

comporté une étude de documentation précise, la convocation d'un panel d'experts et des interviews virtuelles et réelles et un processus final d'études par les pairs. Le rapport expose les résultats de l'évaluation concentrée sur trois axes::

- Aide au développement comme chemin d'introduction
- Aide au développement des projets affectés par les EEE et
- Aide au développement des projets travaillant à aborder le problème des EEE.

Le rapport est publié par USAID et distribué gratuitement dans la limite des stocks disponibles et sert de contribution au travail du Programme global sur les espèces envahissantes (GISP).

Les plantes exotiques envahissantes des forêts du sud: un guide pratique pour l'identification et le contrôle par James H. Miller, Station de recherches pour les forêts du sud, Service forestier de l'USDA

(mai 2003, révisé et réimprimé en août 2003, révisé et réimprimé en 2004)

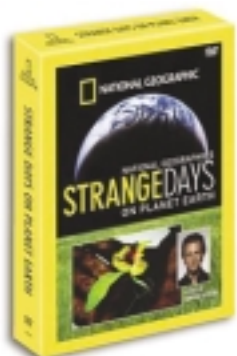


L'objectif de ce livre est d'apporter des informations sur l'identification précise et le contrôle effectif de 40 espèces envahissant les forêts de 13 états du sud des Etats-Unis à un rythme alarmant. Plus de 60,000 exemplaires ont été commandés et distribués en 2 ans, ce qui prouve le besoin de ce type d'informations. Cette publication est fournie gratuitement, ce qui reflète l'engagement du Service des forêts de l'USDA pour combattre les espèces envahissantes. Le texte et les photographies furent initialement développés il y a plusieurs années pour effectuer des sondages et initier le contrôle des plantes envahissantes. Des données précieuses sur la distribution, la fréquence et la couverture sont désormais accessibles pour aider à combattre ces invasions.

Cette publication peut être commandée à l'adresse pubrequest@srs.fs.usda.gov et peut être consultée et téléchargée en ligne à l'adresse www.srs.fs.usda.gov/pubs/viewpub.jsp?index=5424 et en format HTML à l'adresse www.invasive.org/eastern/srs/.

Pour de plus amples informations, contactez l'auteur: James H. Miller, Ecologiste en Recherche et Chef d'Equipes Forest Vegetation Management et Longleaf Pine Research USDA Forest Service, Southern Research Station 520 Devall Drive, Auburn, AL 36849, 334-826-8700 ext. 36 Fax: 334-821-0037, Email: jmiller01@fs.fed.us • <http://www.srs.fs.fed.us/4105>

National Geographic: Nouveau documentaire



Une nouvelle série de documentaires dans la série "Jours étranges sur la planète terre" du magazine *National Geographic* a débuté aux Etats-Unis en avril. Visant à créer un type innovant d'information sur l'environnement, elle se concentre sur la relation entre ce que nous humains faisons à la terre et la conséquence sur l'environnement et l'écosystème. L'épisode pilote sur les EEE dure une heure, intitulé "Envahisseurs" avec des épisodes supplémentaires sur les changements climatiques,

des toxines dans les ressources en eau et la perte des prédateurs. De plus, l'édition de mars 2005 du magazine *National Geographic* contient 23 pages sur les EEE, établissant une connexion directe entre les impacts et la faible réglementation et

concluant avec cette déclaration: "De nombreux écosystèmes sont tout simplement au-delà de ce qui est reconnaissable; pour ces écosystèmes, il n'y a pas de retour en arrière. Mais nous conservons toujours quelque chose de précieux. Rester assis à regarder serait insensé; les générations futures ne nous le pardonneraient pas."

Pour en savoir plus, visitez <http://magma.nationalgeographic.com/ngm/0503.feature5/index.html>

GISP: les rapports finaux des ateliers régionaux publiés en même temps que le rapport global de synthèse

Concluant d'une série de 10 rapports sur les ateliers régionaux EEE dans le monde ces 5 dernières années, le Secrétariat du GISP a récemment publié les deux rapports finaux sur l'Amérique du Sud intitulés "Prévention et gestion des espèces exotiques envahissantes: Créer la coopération en Amérique du Sud" et "Espèces exotiques envahissantes en Amérique du Sud: Rapports nationaux et annuaire des ressources"; ces deux publications sont en train d'être disséminées à tous les participants des ateliers en Amérique du Sud.

Edités par Silvia Ziller, Jamie Reaser, Laurie Neville et Kobie Brand, les rapports résument les conclusions d'un atelier soutenu par les Etats-Unis. Pour obtenir une série limitée d'exemplaires gratuits de ces publications, contactez GISP à l'adresse gisp@sanbi.org ou téléchargez les rapports du site Web du GISP à l'adresse www.gisp.org (regardez sous téléchargements).

De plus, le Secrétariat du GISP a également publié un document sommaire qui synthétise les conclusions des huit ateliers du GISP et les autres ateliers régionaux sur les EEE. Ce document sommaire, intitulé: "Traiter les invasions biologiques dans le monde - Réponses régionales à la menace des espèces exotiques envahissantes" a été dressé par les Drs. Phoebe Barnard et Jeff Waage et est disponible en exemplaires limités au Secrétariat du GISP et est téléchargeable du site Web à l'adresse www.gisp.org.



Dates importantes des manifestations de l'EEE

SECOND SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES ARTHROPODES, 12-16 SEPTEMBRE 2005, DAVOS, SUISSE

Cette conférence suit le premier symposium international sur le contrôle biologique des arthropodes qui s'est tenu à Hawaii en janvier 2002. Le but de ces symposiums est de préparer une rencontre entre les praticiens du contrôle biologique et un forum pour l'échange des informations. Il y a également des événements dont l'intention est de favoriser la cohésion dans la communauté des chercheurs et de favoriser les discussions des sujets effectuant l'œuvre du contrôle biologique, particulièrement concernant l'utilisation des parasitoïdes et des prédateurs comme agents de contrôle biologique.

Le comité scientifique est présidé par le Dr. Mark Hoddle, Université de Californie à Riverside (USA) et le comité d'organisation local est présidé par le Dr. Ulli Kuhlmann, Centre de biosciences Suisse CABI. Une page Web du symposium a été créée, qui apporte des informations détaillées. Les organisateurs peuvent être contactés par l'intermédiaire du Secrétaire ISBCA du Symposium en Suisse à l'adresse ISBCA@bluewin.ch ou visitez la page Web à l'adresse www.cabi-bioscience.ch/ISBCA-DAVOS-2005/



(Informations gracieusement communiquées par un Membre du GISP: CAB International)

Événements à venir concernant les EEE

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU	COORDONNÉES ET DÉTAILS
6-10 juin	Meeting du groupe de travail d'experts IPPC sur les arrivées	Oslo, Norvège	http://www.ippc.int/IPP/En/default.htm
6-10 juin	Conférence internationale sur les questions actuelles sur la gestion intégrée des organismes nuisibles et des vecteurs de maladies en Afrique	Accra, Ghana	http://www.icipe.org/aais/
9-11 juin	Introduction et développement des espèces envahissantes: Un Symposium du Conseil International Britannique sur la protection des récoltes (BCPC)	Berlin, Allemagne	www.bcpc.org/invasive
12-16 juin	13ème Atelier international sur la sclerotinia	Monterey, Californie	STKoike@ucdavis.edu
15-17 juin	La prévention et le contrôle des zoonoses: de la science à la réglementation	Liverpool, RU	www.hpazoonosesconference.org.uk
20-23 juin	Treizième Symposium de la société Européenne de Recherche sur les mauvaises herbes	Bari, Italie	http://www.ewrs-symposium.com
27-29 juin	Atelier conjoint de Plan Sur les Espèces Envahissantes Marines	Montréal, Canada	http://www.biodiv.org/default.aspx
11-15 juillet	Meeting du groupe de travail d'experts techniques ad hoc de la CBD sur la biodiversité marine et côtière	Montréal, Canada	http://www.biodiv.org/default.aspx
12-14 juillet	Second symposium international sur la maladie qui ronge chronique (CWD)	Madison, Wisconsin	http://cwd-infor.org
15-19 juillet	19ème Réunion annuelle de la société pour la biologie de la conservation	Brasília, Brésil	http://www.scb2005.unb.br/registration.htm
16-20 juillet	28ème congrès vétérinaire mondial	Minneapolis, Minnesota, USA	wvc2005@avma.org

18-22 juillet	Cinquante troisième session du Comité de protection de l'environnement marin OMI	Londres, UK	http://www.imo.org/index.htm
25-27 juillet	Combattre le bioterrorisme: Réponse de l'organisation	Cambridge, Massachusetts	Sandy Weiner slweiner@mit.edu http://professional.mit.edu/ApplicationFiles/web/WebFrame.cfm?web_id=382
25-29 juillet	Meeting du groupe de travail d'experts techniques ad hoc de la CBD sur la revue de la mise en place du programme de travail sur la biodiversité forestière	Bonn, Allemagne	http://www.biodiv.org/default.aspx
15-18 août	Atelier joint OIE/FAO APHCA WTO-SPS	Chaing Mai, Thaïlande	Http://www.oie.int/eng/en_index.htm
21-24 août	Conférence internationale Environnementale/Agricole	Hilo, Hawaii	http://www.dce.ksu.edu/dce/cong/ag&environment/
22-25 août	Première conférence internationale sur la santé et la biodiversité	Galway, Irlande	www.cohab2005.com
23-26 août	Quatrième conférence internationale des bioinvasions marines	Wellington, Nouvelle Zélande	Marnie Campbell, marnie.campbell@maf.govt.nz
29-31 août	Conférence internationale sur les méthodes biologiques et pro-écologiques pour le contrôle des maladies, des organismes nuisibles, des mauvaises herbes et des plantations de petits fruits	Varsovie, Pologne	http://www.pomocentre.insad.pl
18-22 sept	8ème conférence de la commission régionale OIE pour le Moyen Orient	Manama, Bahrain	http://www.oie.int/eng/en_index.htm
29 août au 2 sept	17ème consultation technique de l'IPPC parmi les organisations régionales sur la protection des plantes	Sao Paulo, Brésil	http://www.ippc.int/IPP/En/default.htm
5-8 sept	5ème conférence européenne sur la gestion des organismes nuisibles vertébrés	Budapest, Hongrie	www.5evpmc.com
5-12 sept	8ème réunion annuelle sur l'écologie et la gestion des invasions de plantes exotiques (EMAPI)	Katowice, Pologne	http://www.empi.us.edu.pl/invite_ok.php
12-16 sept	Second symposium international sur le contrôle biologique des arthropodes	Delemont, Suisse	http://www.cabi-bioscience.ch/ISBCA-DAVOS-2005/
18-22 sept	Atelier de l'APEC pour traiter des espèces étrangères envahissantes	Beijing, Chine	Jeff Fisher fisherjp@state.gov
27 sept – 1 octobre	Invasion des espèces étrangères en Holarctic (BOROK-2)	Borok, Province de Yaroslavl, Russie	www.sevin.ru/borok-2 or www.ibiw.ru/conferences/Borok-2
29-30 sept	Congrès national de parasitologie avec participation internationale: Parasites et parasitoses chez les humains, les animaux, les plantes et l'environnement	Brasov/Poiana Brasov, Roumanie	Prof. Gh. Oteanu dsvbv@rdslink.ro
2-7 octobre	Septième symposium international sur les aphides	Fremantle, Australie	http://www.aphidsymposium.org
3-5 octobre	Technologie nouvelle de diagnostic: applications dans la santé animale et contrôles de biologie; applications dans la surveillance de maladies, épidémiologie moléculaire et tests de contrôle de qualité des vaccins	Saint-Malo, France	http://www.oie.int/eng/en_index.htm
23-27 octobre	Le premier congrès international des zones aquatiques protégées	Geelong, Australie	http://www.impacongress.org/
24-27 octobre	Atelier international de l'IPPC sur l'analyse des risques de santé des plantes	Niagara Falls, Canada	http://www.ippc.int/IPP/En/default.htm
24-28 octobre	Seconde conférence internationale sur les mites dans les récoltes	Montpellier, France	http://www.afpp.net

24-28 octobre	Conférence internationale sur les tiges de céréales lépidoptère et les insectes térébrants COB en Afrique	Nairobi, Kenya	http://www.icipe.org/iclcbal/
26-27 octobre	Septième conférence internationale sur les organismes nuisibles en agriculture	Montpellier, France	http://www.afpp.net
7-11 novembre	20ème conférence de la société science des mauvaises herbes Asie-Pacifique	Cité Ho Chi Min, Vietnam	DuongVanChin@hcm.vnn.vn
28 novembre -2 décembre	Onzième réunion de l'organisation subsidiaire de conseil scientifique, technique et technologique (CBD SBSTTA-11)	Montréal, Canada	http://www.biodiv.org/default.aspx
5-9 décembre	Commission technique de l'IPPC pour développer des protocoles diagnostics pour parasites	Penang, Malaisie	http://www.ippc.int/IPP/En/default.htm

2006

8-12 janvier	Conférence internationale de la Société écologique des Amériques sur "L'écologie dans une ère de mondialisation : Défis et perspectives pour les scientifiques de l'environnement dans les Amériques".	Yucatan, Mexique	http://www.esa.org/mexico
20-31 mars (provisoire)	Huitième meeting de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-8)	Brésil	http://www.biodiv.org
19-25 juin	Congrès Botanique d'Amérique Latine	Santo Domingo, République Dominicaine	Brian Boom, Le Jardin botanique de New York, bboom@nybg.org
30 juillet au 5 août	Quinzième congrès international de l' Union internationale pour l'étude des insectes sociaux	Washington DC	www.iussi.org/IUSSI2006.html
10-15 sept	Septième Symposium international sur les drosophiles d'importance économique et 6ème réunion du Groupe de travail sur les drosophiles de l' hémisphère ouest	Salvador, Brésil	http://www.fruitfly.com.br
28-29 sept	4ème Conférence internationale sur les invasions biologiques: NEOBIOTA de l' écologie à la conservation	Vienne, Autriche	Frank Klingenstein (Agence fédérale pour la Conservation de la for Nature) Frank.klingenstein@bfn.de

2007

17-21 sept	9ème Conférence internationale sur l' Écologie et la gestion des invasions de plantes exotiques	Perth, Australie	http://www.congresswest.com.au/emapi9/
------------	---	------------------	---

Cette liste a été gracieusement dressée par le Dr. Richard Orr, Directeur assistant du Conseil pour la réglementation internationale et la prévention des espèces envahissantes, Washington, DC. Vous pouvez le contacter à l'adresse: 1849 C Street, NW, Washington, DC 20240, ou lui téléphoner au (202) 354-1882, Fax (202) 371-1751, ou lui adresser un email à l'adresse Richard_orr@ios.doi.gov.

Vous pouvez demander un abonnement gratuit à la liste d'envoi de courriers électroniques sur laquelle les listes de manifestations EEE mises à jour sont distribuées de façon mensuelle. Vous êtes également invités à communiquer au Dr. Orr toutes informations concernant les événements à venir sur les EEE pour qu'ils soient inscrits sur cette liste.

Le Programme global sur les espèces envahissantes Global a été sponsorisé par des contributions généreuses de la Banque mondiale par l'intermédiaire du Programme de partenariat de la Banque des Pays-Bas et le Service de subventions pour le développement, le Département d'Etat américain, le Service global pour l'environnement (un projet UNEP/GEF réalisé par l'intermédiaire du SCOPE, IUCN et CABI), UNESCO, le gouvernement de la Norvège, NASA, ICSU, la Fondation TOTAL, OESI, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur et nos organisations partenaires. Nous remercions toutes ces organisations chaleureusement pour cette assistance, ce partenariat et cet engagement.



GISP

GISP, Institut national sud-africain sur la biodiversité
Private Bag X7, Claremont 7735

Cape Town, Afrique du Sud

Situé aux Jardin botanique national de Kirstenbosch
Rhodes Drive Claremont, Cape Town, Afrique du Sud

Tel: +27 (0)21 799 8836 • Fax: +27 (0)21 797 1561

Courriel: gisp@sanbi.org • Web: www.gisp.org